

FOURNEAUX BOIS

ROMARIN 70 VISION
ROMARIN 90 VISION



La société CALIDEAL décline toute responsabilité pour les éventuelles inexactitudes causées par erreur de transcription ou d'impression. Elle se réserve aussi le droit de modifier ses produits si nécessaire et utile, sans en compromettre les caractéristiques principales.

Toute reproduction totale ou partielle en vue de leur publication ou de leur diffusion par quelque moyen et sous quelque forme que ce soit, même à titre gratuit, est strictement interdite sans autorisation écrite préalable à la société CALIDEAL

Sommaire	page
1 INSTRUCTIONS POUR INSTALLATION, UTILISATION ET ENTRETIEN	4
2 CONDITIONS D'INSTALLATION DE L'APPAREIL	4
2.1 Nature du conduit de fumée	4
2.2 Cas d'un conduit neuf	4
2.3 Cas d'un conduit existant	4
2.4 Section minimale du conduit	5
3 Quelques préconisations générales	5
4 Nature et caractéristique du conduit de raccordement entre l'appareil et le conduit fumée.	5
5 Condition de tirage.	6
6 Modérateur de tirage.	6
7 Ventilation du local.	6
8 Règles de sécurité	6
9 Caractéristique du combustible	6
10 Caractéristique technique	7
11 Descriptif	8
12 Mise en service	9
13 Réglage air primaire	9
14 Chauffage du four	9
15 Tiroir de rangement	10
16 Procédure d'allumage	10

17	Chargement du foyer	10
18	Rechargement	10
19	Utilisation en été	10
20	Utilisation en mi-saisons	11
21	Maintenance et entretien	11
22	Nettoyage périodique	11

1 INSTRUCTIONS POUR INSTALLATION, UTILISATION ET ENTRETIEN

Ces instructions pour l'installation, l'utilisation et l'entretien s'appliquent aux modèles suivant:
ROMARIN 70 VISION, ROMARIN 90 VISION.

Toutes les réglementations locales et nationales, ainsi que les normes européennes, doivent être respectées lors de l'installation et de l'utilisation de l'appareil.

L'appareil ne doit pas être modifié.

Nous vous conseillons de lire attentivement, et au complet, le texte de la notice afin de tirer le meilleur usage et la plus grande satisfaction de votre appareil.

Le non-respect des instructions de montage, d'installation et d'utilisation entraîne la responsabilité de celui qui les effectue.

CET APPAREIL DOIT ETRE INSTALLE CONFORMEMENT AUX SPECIFICATIONS DES D.T.U et NORMES EN VIGUEURS

2 CONDITIONS D'INSTALLATION DE L'APPAREIL

L'installation ne devra pas être modifiée par l'utilisateur.

Nous rappelons ci-après les recommandations élémentaires à respecter.

Le DTU 24-1 décrit de façon complète les dispositions nécessaires concernant le circuit d'évacuation des fumées.

NATURE ET CARACTERISTIQUES DIMENSIONNELLES DU CONDUIT DE FUMEE AUQUEL DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT RACCORDE L'APPAREIL

2.1 Nature du conduit de fumée

2.2 Cas d'un conduit neuf

Utilisation des matériaux suivants :

- Boisseaux de terre cuite conformes à la NF P 51-311
- Boisseaux en béton conformes à la NF P 51-321
- Conduits métalliques composites conformes aux NF D 35-304 et NF D 35-303
- Briques en terre cuite conformes à la NF P 51-301
- Briques réfractaires conformes à la NF P 51-302

L'utilisation de matériaux isolés d'origine permet d'éviter la mise en place d'une isolation sur le chantier, notamment au niveau des parois de la souche.

2.3 Cas d'un conduit existant

- L'installateur prend à son compte la responsabilité des parties existantes : il doit vérifier l'état du conduit et y apporter les aménagements nécessaires pour son bon fonctionnement et la mise en conformité avec la réglementation.
- Ramoner le conduit puis procéder à un examen sérieux pour vérifier :
 - La compatibilité du conduit avec son utilisation
 - La stabilité
 - La vacuité et l'étanchéité (annexe II du DTU 24-1)
- Si le conduit n'est pas compatible, réaliser un tubage à l'aide d'un procédé titulaire d'un Avis Technique favorable ou mettre en place un nouveau conduit.

2.4 Section minimale du conduit

Boisseaux carrés ou rectangulaires	section minimale 2,5 dm ²
Conduits circulaires diamètre minimale	153 mm

3 Quelques préconisations générales

- Un bon conduit doit être construit en matériaux peu conducteurs de la chaleur pour qu'il puisse rester chaud.

L'habillage du conduit doit permettre de limiter la température superficielle extérieure à :

- 50°C, dans les parties habitables

- 80°C, dans les parties non habitables ou inaccessibles

- Il doit être absolument étanche, sans rugosité et stable.

- Il ne doit pas comporter de variations de section brusques : pente par rapport à la verticale inférieure à 45°.

- Il doit déboucher à 0,4 m au moins au-dessus du faite du toit et des toits voisins.

- Deux appareils ne doivent pas être raccordés sur un même conduit.

- Il doit déboucher dans la pièce où sera installé le foyer, sur une hauteur d'au moins 50 mm.

- Sa face intérieure doit être éloignée de 16 cm au moins de tout bois et matière combustible.

- Les boisseaux doivent être montés partie mâle vers le bas afin d'éviter le passage des coulures à l'extérieur.

- Le conduit ne doit pas comporter plus de deux dévoiements (c'est-à-dire plus d'une partie non verticale).

- Si c'est un conduit maçonné :

L'angle des dévoiements ne doit pas excéder 45° pour une hauteur totale du conduit limitée à 5 m.

Pour une hauteur supérieure, l'angle de dévoiement est limité à 20°.

- Si c'est un conduit métallique isolé :

L'angle des dévoiements ne doit pas excéder 45° avec une limitation de hauteur de 5 mètres entre le haut et le bas du dévoiement. La hauteur totale du conduit n'est pas limitée.

- L'étanchéité, l'isolation, les traversées de plafond et plancher, les écarts au feu doivent être réalisés dans le strict

respect du DTU 24.1.

4 Nature et caractéristique du conduit de raccordement entre l'appareil et le conduit fumée.

- Un conduit de raccordement doit être installé entre l'appareil et le conduit de fumée.

Ce conduit doit être réalisé à l'aide d'un tubage poly combustible rigide ou flexible, justifiable d'un Avis Technique favorable pour une desserte directe de foyer fermé.

A noter que sont interdits : l'aluminium, l'acier aluminé et l'acier galvanisé.

A noter que sont autorisés : la tôle noire (ép. mini 2 mm), la tôle émaillée (ép. mini 0,6 mm) et l'acier inoxydable (ép. 0,4 mm).

- Ce conduit doit être visible sur tout son parcours et ramonable de façon mécanique. Sa dilatation ne doit pas nuire à l'étanchéité des jonctions amont et aval ainsi qu'à sa bonne tenue mécanique et à celle du conduit de fumée. Sa conception et, en particulier, le raccordement avec le conduit de fumée doit empêcher l'accumulation de suie, notamment au moment du ramonage.

- Les jonctions avec l'appareil d'une part et le conduit de fumée d'autre part doivent être réalisées dans le strict respect du DTU 24.1 et des spécifications du constructeur du tube, en utilisant tous les composants préconisés (embouts, raccords, etc.).

- Dans le cas où le conduit de raccordement est horizontal, une pente ascendante de 5 cm par mètre doit exister.

5 Condition de tirage.

Le tirage est mesuré sur le conduit de raccordement à environ 50 cm après la buse de l'appareil.

Tirage nécessaire au bon fonctionnement porte fermée : 12 Pa en allure normale (1,2 mm de CE).

6 Modérateur de tirage.

Le modérateur permet d'obtenir un bon fonctionnement, même dans des conditions de tirage importantes (conduits hauts, tubage). Le modérateur doit être facilement visible, accessible et installé dans la pièce où se trouve l'appareil et réglé suivant le tirage demandé.

7 Ventilation du local.

- Le fonctionnement de l'appareil nécessite un apport d'air supplémentaire à celui nécessaire au renouvellement d'air réglementaire. Cette amenée d'air est obligatoire lorsque l'habitation est équipée d'une ventilation mécanique.
- La prise d'amenée d'air doit être située soit directement à l'extérieur, soit dans un local ventilé sur l'extérieur, et être protégée par une grille
- **La sortie d'amenée d'air doit être située le plus près possible de l'appareil. Elle doit être obturable lorsqu'elle débouche directement dans la pièce. Pendant le fonctionnement de l'appareil, s'assurer qu'elle soit libre de toute obstruction.**
- La section d'entrée d'air doit être au minimum égale au quart de la section du conduit de fumée avec un minimum de 50 cm².

8 Règles de sécurité

Lors de l'installation du fourneau vous devez faire attention à la réglementation en vigueur.

L'installation du fourneau doit être effectuée par un installateur professionnel.

Le raccordement du fourneau à la cheminée est réalisée à partir du côté gauche, à l'arrière et au dessus.

Placer la cuisinière à une distance minimale de 300 mm des murs arrière et latéraux de l'habitation et de tous matériaux combustibles.

Une distance de 80 cm minimum doit être respectée par rapport à la porte du foyer et tous matériaux inflammables.

9 Caractéristique du combustible

Nous vous conseillons d'utiliser du bois très sec (20 % d'humidité maximum), soit 2 ans de stockage sous abri après la coupe.

Qualité du bois recommandée : le bois de chauffage doit correspondre à la norme EN 14961-5
pouvoir calorifique inférieur 17-20 MJ.kg⁻¹

10 Caractéristique technique

UNITÉ	ROMARIN 70 VISION	ROMARIN 90 VISION
Puissance chauffage (kW)	6,3	6,5
Température des gaz brûlés (C°)	205°	179°
Tirage cheminée (Pa)	12	12
dimensions (Largeur x profondeur x hauteur) mm	700x600x850	900x600x850
dimensions du four (Largeur x profondeur x hauteur) mm	330x440x260	460x440x260
Diamètre de buse (mm)	130	130
CO(%)	0,880	0.96
Température d'utilisation	76,4°	76,3°
Poids (Kg)	126.5	146.5

11 Descriptif



Fig. 1

ROMARIN 70 VISION, ROMARIN 90 VISION

1. Porte du foyer
2. Porte du cendrier
3. Régulateur d'air
4. Tiroir de rangement
5. Sortie fume latéral
6. Porte de four vitré
7. Couvercle de protection de la trappe de nettoyage
8. Couvercle

12 Mise en service

Avant la première utilisation, toutes les surfaces émaillées doivent être nettoyées avec un chiffon doux et sec afin d'éviter d'éventuelles création de taches.

Lors de la première utilisation une odeur dû à la protection anti corrosion peut se dégager, ceci est normal et disparaît rapidement. Nous vous conseillons d'aérer le local lors de cette première utilisation.

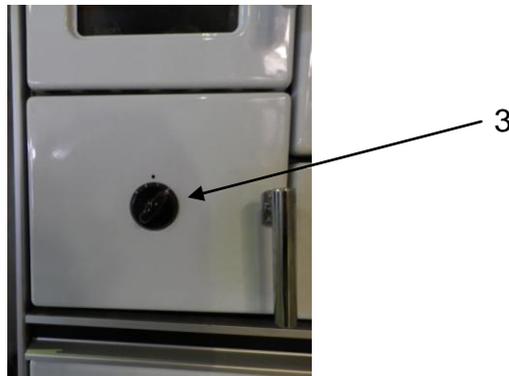
Les deux ou trois premières utilisations doivent être réalisées en mode réduit pour éviter la création de légère fissure des plaques réfractaire. .

13 Réglage air primaire

Lors de l'allumage le régulateur d'air (figure 2, repère 3) doit être ouvert au maximum (position 3).

Agir sur le régulateur après l'allumage afin d'adapter la température par rapport au besoin en chauffage et à l'utilisation du four.

Fig.2



14 Chauffage du four

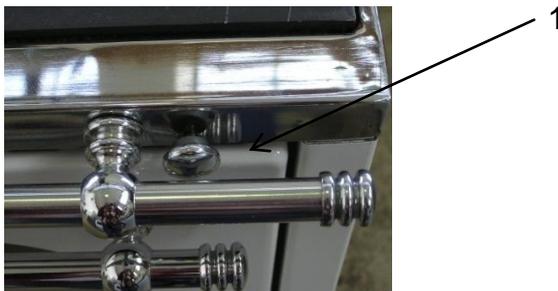


Fig. 3

Le déplacement du volet du four est exécuté en manœuvrant le bouton (la figure3, repère 1) qui est placé au-dessus de la porte de four.

Ouvrez le volet du four seulement en cas d'utilisation de celui-ci.

L'ouverture du volet sans l'utilisation du four causera une surchauffe et une possible détérioration du four.

Tirez le bouton = le volet du four est ouvert = pas de chauffage du four

Poussez sur le bouton = le volet du four est fermée = chauffage du four

15 Tiroir de rangement

Dans la partie inférieure de la cuisinière se trouve un tiroir de rangement sur glissière

Attention: Ne pas entreposer de matériaux facilement inflammables tels que le papier etc. dans cet espace.

16 Procédure d'allumage

- Ouvrir le régulateur d'air primaire au maximum.
- Ouvrir le volet du four en tirant sur le bouton (1 fig. 3).
- Ouvrir la porte de la chambre de combustion (angle d'ouverture maximale de la porte est de 90°),
- Mettre le bois de chauffage dans la chambre de combustion et l'enflammer
- Fermer la porte de la chambre de combustion

ATTENTION! N'utilisez jamais de liquides inflammables, comme l'essence et similaire pour allumer le feu.

17 Chargement du foyer

Après l'allumage du fourneau (création du lit de braise) le chargement du foyer doit se faire de la façon suivante :

- placer le régulateur d'air primaire sur la position 1 (puissance réduite)
- ouvrir la porte du foyer légèrement afin d'éviter que des gaz brûlés n'entre dans la pièce.
- ouvrir la porte du foyer
- faire le chargement
- refermer la porte du foyer
- régler le régulateur d'air dans la position souhaité

18 Rechargement

En plus de l'utilisation de combustible approprié, la manière dont le fourneau est alimenté influe également sur la propreté de la vitre.

Nous recommandons une seule couche de bois pour chaque remplissage et, si possible, l'utilisation de bûches de longueur pouvant aller jusqu'à 2/3 de la longueur de la chambre de combustion. Une distance minimale de 1-2 cm entre les bûches est recommandée.

ATTENTION! Le rechargement en bois doit être fait seulement au-dessus de la braise, c'est à dire en absence de flammes, mais seulement au-dessus de braises (environ 1 cm d'épaisseur).

19 Utilisation en été

En période d'été le fourneau est utilisé pour la cuisson, la porte du four étant maintenue fermée nous vous conseillons de faire des chargements réduits.

20 Utilisation en mi-saisons

Afin d'éviter la création de suies dû à un fonctionnement en mode ralentie permanent pendant la période de demande calorifique réduite il est préférable de régler le régulateur d'air à 2 et de réduire les chargements en combustible.

21 Maintenance et entretien

Un entretien régulier, tel que le nettoyage du fourneau et les parcours de fumée, est important pour une utilisation sûre, économe et pour sa longévité.

L'entretien des surfaces émaillées de la cuisinière est recommandé que si la cuisinière est à l'arrêt et froide.

Le nettoyage est effectué avec de l'eau propre et un chiffon doux et dans des cas spécifiques, avec un produit d'entretien non abrasif.

Les intervalles de nettoyage dépendent essentiellement de la durée d'utilisation de la cuisinière et de son mode de fonctionnement (utilisation du four et régime de fonctionnement)

L'entretien consiste à :

- un nettoyage complet du four
- enlever la plaque supérieure du four et nettoyer la partie extérieure du four
- enlever la plaque de protection de la trappe de nettoyage (fig. 1 repère 7)
- ouvrir la trappe de nettoyage (fig.7 repère 1)
- enlever les suies et cendre
- remontage dans le sens inverse



Fig. 7

22 Nettoyage périodique

Le nettoyage de la grille du foyer ainsi que du cendrier doit se faire quotidiennement en période d'utilisation du fourneau.

LE FRABRIQUANT DECLINE TOUTE RESPONSABILITE EN CAS DE DEGAT A DES
PERSONNES, ANIMAUX OU DES BIENS PROVOQUE PAR
LA NON-OBSERVATION DES INSTRUCTIONS CONTENUES DANS CE MANUEL.